

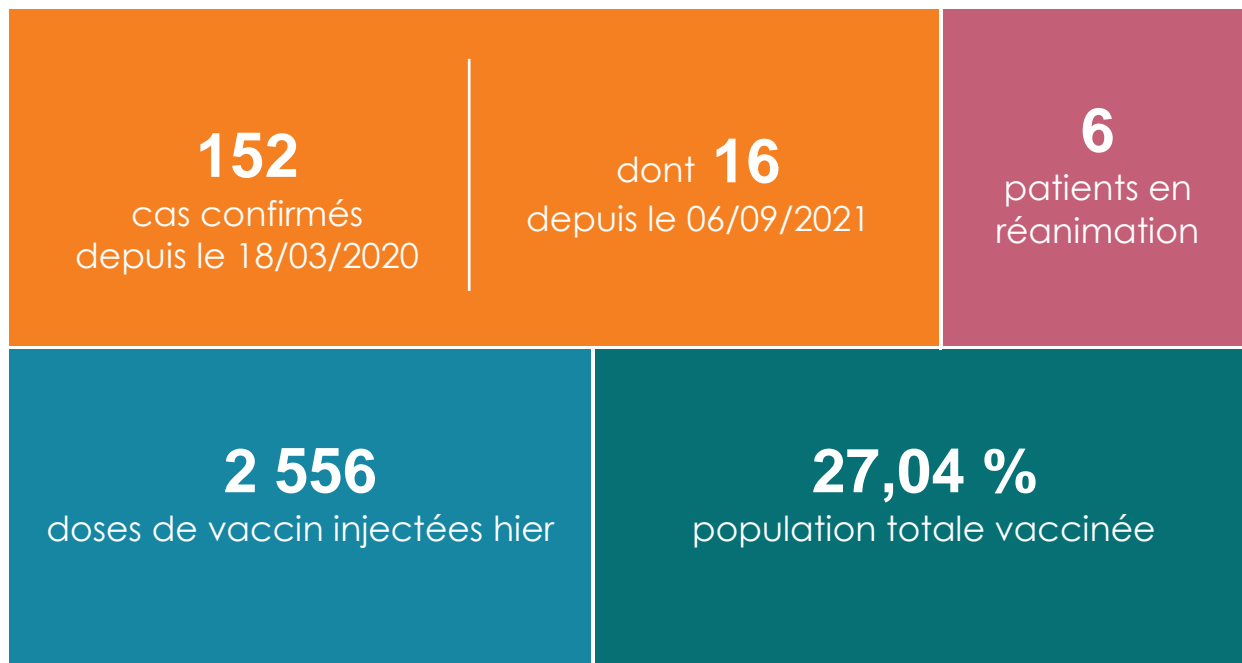
Pôle communication

Mercredi 8 septembre 2021


CORONAVIRUS
Covid-19

POINT DE SITUATION

POINT SANITAIRE DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE, 15 HEURES



POINT SANITAIRE

Au cours des dernières 24 heures, neuf nouveaux cas positifs locaux de Covid-19 ont été confirmés par des tests PCR. Ils portent à seize le nombre total de cas positifs avérés depuis le début de la troisième crise sanitaire en Nouvelle-Calédonie qui a débuté lundi 6 septembre.

Ces neuf nouveaux cas positifs sont tous isolés au Médipôle. Ce qui porte à 16 le nombre total de personnes accueillies actuellement au Médipôle, dont six au service de réanimation (deux pour une forme grave de Covid, et quatre positifs admis en réanimation pour une autre pathologie).

Tous les malades graves hospitalisés sont non-vaccinés.

Cette situation évolue d'heure en heure : les cas annoncés sont ceux confirmés par tests PCR. D'autres cas positifs relevant de tests antigéniques rapides doivent être confirmés par un test PCR.

Les investigations sont en cours, de nouveaux cas contact ont été identifiés et isolés à leur domicile. Compte-tenu du nombre de cas locaux détectés et de leur disparité géographique, on peut considérer que le virus circule dans la population depuis plusieurs jours.

Les personnes qui présentent des symptômes doivent contacter leur médecin traitant, ne pas se déplacer, s'isoler et se rendre dans un centre de dépistage.

Les patients positifs au Covid-19 sont actuellement isolés au Médipôle, qu'ils soient symptomatiques ou non : à compter de ce soir, les patients positifs asymptomatiques et vaccinés – qui présentent des formes beaucoup moins graves de la maladie que les non-vaccinés – seront transférés dans les hôtels réquisitionnés par le gouvernement, sous le contrôle de la DSCGR et de la DASS. Cette mesure vise à éviter les contaminations intrafamiliales et à soulager le Médipôle.

POINT SUR LES CAMPAGNES DE VACCINATION EN COURS

Les centres de vaccination connaissent depuis l'annonce de cas positifs locaux confirmés une affluence record, ce qui témoigne d'une réelle prise de conscience de la population calédonienne sur cette nécessité absolue de se prémunir du virus.

Pour exemple, hier, l'affluence au centre de vaccination du CMS de Montravel, à Nouméa, a été multipliée par cinq (250 par heure, au lieu de 80 par heure précédemment), soit plus de 1 000 personnes vaccinées dans un seul centre.

Au centre de vaccination du Médipôle : 496 doses ont été délivrées hier, soit le double de mardi dernier. L'équipe a été doublée. Le centre est ouvert en soirée pour le personnel soignant.

Au total, 2 556 doses ont été injectées hier, tous centres confondus, ce qui porte à 27,04 % le total de la population vaccinée. **C'est une journée record pour la vaccination.**

Le précédent pic avait été enregistré le 4 mai dernier, avec 2099 doses injectées : il faisait suite à l'annonce de la mise en place de la septaine pour les seuls vaccinés.

Rappel important : dans les centres de vaccination et les vaccinodromes, il est impératif de porter un masque, de respecter les gestes barrière, et notamment de suivre les consignes de distanciation.

PROVINCE SUD

En province Sud, la programmation du VaccinÔtour connaît quelques aménagements pour satisfaire un plus large public, avec des plages horaires plus étendues **et sans rendez-vous** :

- aujourd'hui, **mercredi 8 septembre**, un vaccinodrome s'est tenu à Téné, Bourail (1000 vaccinations prévues) ;
- demain, **jeudi 9 septembre**, l'opération prévue à l'hôtel de province aura lieu à **Ko We Kara, de 8 h à 18 h**, afin de pouvoir disposer de plus d'espace pour assurer le respect des gestes barrière. Ce centre restera ouvert pendant deux semaines, du lundi au samedi inclus. Les personnes vaccinées il y a trois semaines à l'hôtel de la province Sud sont invitées à se rendre à Ko We Kara, le jeudi 9 septembre (au terme des 21 jours de délai) ;
- le **vendredi 10 septembre**, celui prévu dans la salle des communautés du Vallon-Dore sera finalement organisé dans la salle omnisports de **Boulari, de 8 h à 18 h**.
- le **lundi 27 septembre**, un vaccinodrome est organisé à l'**Arène du Sud de Païta**, de 9 h à 19 h.
- La journée de vaccination prévue le mardi 14 septembre au lycée Dick-Ukeiwé est annulée.

Les centres médicosociaux de la province Sud : Bourail, île des Pins, La Foa, Païta, Thio, Yaté accueillent le public du lundi au vendredi, sans rendez-vous.

Deux files d'attente sont organisées : l'une pour les patients venus se faire dépister en raison de symptômes, l'autre pour le public venu en consultation.

NOUMÉA

- La Nouvelle-Calédonie, l'ASS et la Ville de Nouméa ont convenu d'ouvrir un vaccinodrome dans la salle d'honneur de la mairie. Il débutera ce samedi 11 septembre, de 8 h à 16 h, sans rendez-vous. Il restera ouvert durant deux semaines, du lundi au vendredi, aux mêmes horaires, avec une nocturne, le mardi, jusqu'à 20 h.
- Le centre de vaccination de la CAFAT Receiving a doublé sa capacité et mis en place de nouvelles plages horaires d'ouverture :
 - les mardis et jeudis, en nocturne, jusqu'à 19 h **sur** rendez-vous ;
 - et tous les samedis matin de 8 h, à 12 h **sans** rendez-vous.
- Le CHS Albert-Bousquet réactive son centre de vaccination pour les patients à partir de demain, jeudi 9 septembre.
- Insuffisants rénaux :
 - L'U2NC a repris la vaccination auprès de ses patients, pour une éventuelle troisième dose ou une première dose à ceux qui n'avait pas commencé le protocole.
 - L'ATIR fera de même à compter de la semaine prochaine pour la vaccination de ses patients.

Pour toute information concernant les centres de vaccination et les vaccinodromes de la province Sud, contactez le 05 00 33 ou le 28 58 18.

PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

En province des Îles Loyauté, la campagne Vacci'tribs se poursuit à Lifou. Elle a commencé le 23 août à Mou est devait initialement s'achever le 20 janvier 2022 à Luecila. La province a décidé d'accélérer le rythme quotidien de vaccination, de nouvelles dates devraient être annoncées sous peu pour doubler l'offre quotidienne.

Les prochains rendez-vous sont maintenus notamment demain, jeudi 9 septembre, à la tribu de Tingeting, de 8 h à 14 h.

Les centres médicosociaux de la province des Îles sont très actifs.

Les horaires du centre de vaccination situé au dispensaire de Wé ont été étendus : tous les jours y compris le samedi et le dimanche de 8 h à 15 h.

200 doses ont été injectées hier à Wé. L'objectif est d'atteindre les 1 000 doses à la fin de la semaine.

Des opérations de vaccination sont prévues :

- jeudi 9 septembre au faré de la province des Îles pour le personnel du centre administratif (PIL, subdivision, mairie), mais il reste ouvert à tous, de 8 h à 15 h ;
- vendredi 10 septembre au magasin Korail, de 8 h à 15 h.

Des dates de vaccinodromes sont programmées à Ouvéa les 15, 16 et 17 septembre.

Les CMS de Hulup à Ouvéa et de La Roche à Maré s'organisent également pour assurer une couverture maximale.

L'implication des médecins libéraux et des pharmaciens est à l'étude.

Pour toute information concernant la province des Îles, contactez le 05 00 90.

PROVINCE NORD

En province Nord, les centres médicosociaux fonctionnent en mode dégradé et se consacrent en priorité à la vaccination, sans rendez-vous.

Cela concerne les CMS de Koné, Voh, Koumac, Poum, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho, Poindimié, Ponérihouen, Houaïlou, Kouaoua et Canala.

Pour toute information concernant ces CMS, contactez le 05 00 22.

La province Nord programme un premier vaccinodrome de grande envergure à la salle multisports Robert-Saggio de Koné, avec le soutien de la mairie, ce samedi 11 septembre. Les détails seront communiqués ultérieurement.

LA CAMPAGNE STOP COVID

Les vaccindromes du Vaccitour Stop Covid du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont en cours d'organisation. Ils auront lieu, sans rendez-vous :

- à Koumac, Poindimié, Hienghène, Poya, du samedi 11 septembre au samedi 18 septembre, de 8 h à 11 h. Les habitants des communes alentour sont invités à s'y rendre ;
- à La Foa, le mercredi 15 septembre ;
- et à Nouville, le samedi 18 septembre.

Des navettes de bus depuis les tribus doivent être organisées avec les communes pour faciliter l'accès des personnes isolées.

Le programme initial prévu à partir du 20 septembre dans 60 tribus a été revu en raison de la crise, il sera redéployé en fonction des disponibilités du personnel médical.

Toutes les informations concernant la vaccination sont disponibles sur le site internet du gouvernement gouv.nc/vaccination

Toutes les personnes peuvent se faire vacciner contre le Covid-19, à partir de 12 ans, gratuitement, avec ou sans rendez-vous, munies d'une pièce d'identité.

Elle nécessite deux injections à 21 jours d'intervalle. La protection liée au vaccin est efficace 15 jours après la deuxième dose. Les personnes souffrant d'un antécédent allergique grave doivent prendre rendez-vous dans un centre de vaccination hospitalier.

VACCINATION DES MINEURS

Rappel sur les modalités de vaccination des mineurs : à l'instar de la Métropole, la Nouvelle-Calédonie a modifié les modalités de vaccination contre le Covid-19 des mineurs âgés de 12 ans et plus. L'objectif est de simplifier les démarches pour ce public et leurs parents, notamment pour les 16-17 ans. Les nouvelles modalités sont les suivantes :

Pour les mineurs de 12 à 15 ans :

- **seul l'accord d'un des parents** ou du titulaire de l'autorité parentale **suffit** ;
- la présence d'un des deux parents ou d'un accompagnant majeur lors de la vaccination est obligatoire.

Les documents administratifs suivants doivent être obligatoirement présentés lors de la vaccination :

- une pièce d'identité du parent qui donne son autorisation parentale ou une copie (passeport, carte nationale d'identité) ;
- la pièce d'identité de l'enfant ou, à défaut, le livret de famille ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant.

Pour les mineurs, à partir de 16 ans :

- **l'autorisation parentale est supprimée**, seul le consentement du mineur doit être recueilli ;
- **la présence d'un des deux parents** ou d'un accompagnant majeur est recommandée, **mais n'est plus obligatoire** ;
- la présentation de la pièce d'identité du mineur est obligatoire au moment d'être vacciné.

RAPPEL

Une dose de rappel sera nécessaire six à huit mois après deuxième injection pour certains publics cibles. L'administration du rappel a commencé pour certains personnels de l'hôpital (secteur Covid) et sera étendue à l'ensemble du personnel sur la base du volontariat.

La DASS va également proposer une dose de rappel aux personnes âgées hébergées en foyers et maisons de retraite.

OPÉRATIONS DE DÉPISTAGE

La capacité totale de dépistage (Médipôle, CHN et Calédobio) est actuellement de 800 tests PCR par jour.

C'est suffisant, mais l'usage des tests doit être optimisé. Ils ne doivent être réalisés que :

- sur des personnes symptomatiques : nez qui coule, toux, fièvre, perte de l'odorat ;
- sur conseil du médecin traitant ou de la DASS.

Il ne faut pas aller se faire tester en l'absence de symptômes.

Les personnes qui ont des symptômes doivent :

- s'isoler, respecter les gestes barrière, porter un masque ;
- se signaler auprès de leur médecin pour obtenir une ordonnance de dépistage ;
- aller se faire tester dans un centre dépistage ;
- s'isoler à son domicile en attendant le résultat.

Les personnes qui ont été en contact avec une personne positive doivent attendre cinq jours pour se faire tester, ce qui correspond au temps d'incubation.

OÙ FAIRE UN TEST ?

Pour le grand public :

- au centre de dépistage « *Drive in* » sans rendez-vous mis en place par la DASS, le CHT et la DSCGR à l'ancien CHT Gaston-Bourret, au centre-ville. L'accès se fait en voiture, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ;
- dans les centres médico-sociaux des trois provinces ;
- au pôle sanitaire du Nord, à Koné de 8 h à 16 h ;
- chez Calédobio.

Un centre de dépistage supplémentaire ouvrira lundi, sur le parking du CMS de la CAFAT à Rivière-Salée.

Des tests seront disponibles chez les médecins généralistes prochainement.

Autre centre de dépistage, réservé UNIQUEMENT aux personnels de santé, évacuations sanitaires, personnels navigants :

- au CHT, une tente a été dressée devant les urgences.

L'épidémie évolue de manière exponentielle. C'est pourquoi une campagne de dépistage coordonnée par la DASS a été lancée au Médipôle et dans les autres structures de soins pour cartographier l'infection. Elle permettra de réorganiser les établissements afin d'accueillir au mieux patients non Covid et Covid.

ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT

Afin de permettre à chacun de se protéger efficacement contre le virus du Covid-19 et pour éviter tout risque inflationniste sur les prix des produits destinés à lutter contre sa propagation, un arrêté a été pris ce matin par le gouvernement. Il a pour objet de réglementer jusqu'au 31 décembre 2021, les prix des gels ou solutions hydroalcooliques, gels ou solutions désinfectantes, des masques de protection sanitaire ou non sanitaire, des gants sanitaires à usage unique, des savons pour les mains de toutes sortes.

Un arrêté sur le prix des tests réalisés en laboratoire privé est à l'étude.

SOLIDARITÉ ET ÉDUCATION

Accueil des enfants des personnels prioritaires

Ce dispositif est réamorcé, il sera opérationnel dès demain matin. Les informations sont disponibles sur le site du gouvernement, [ici](#).

En province Sud, sept écoles du Grand Nouméa et deux collèges accueilleront les élèves.

En province Nord, trois écoles et un collège.

Les enseignants volontaires sont appelés à se faire connaître au sein de leur province pour participer à l'encadrement des enfants.

CONTACTS UTILES ET INFOS PRATIQUES

Ne pas appeler le 15, sauf en cas d'urgence.

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (8 h à 17 h, du lundi au vendredi)

Questions relatives aux règles de confinement : 26 63 26 (8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr